

## TARIFS

### **ANNÉE SCOLAIRE 2024 / 2025**

#### L'adhésion individuelle à l'association est obligatoire

A1	Adhésion simple	50 €
A2	Adhésion de soutien	150 €

#### Enfants et jeunes de – de 25 ans habitant la commune d'Allasac, de Saint-Viance ou d'Estivaux

B1	Jardin musical (petite et moyenne section de maternelle)	230 €
B2	Eveil musical (dernière année de maternelle)	
B3	Probatoire (année de CP)	
B4	Formation musicale + cours individuel instrument - 1 <sup>er</sup> enfant	420 €
B5	Formation musicale + cours individuel instrument - à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	380 €

#### Enfants et jeunes de – de 25 ans autres communes

C1	Jardin musical (petite et moyenne section de maternelle)	280 €
C2	Eveil musical (dernière année de maternelle)	
C3	Probatoire (année de CP)	
C4	Formation musicale + cours individuel instrument - 1 <sup>er</sup> enfant	520 €
C5	Formation musicale + cours individuel instrument - à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	480 €

#### Adultes / Toutes communes

D1	Cours individuel Instrument ( + formation musicale si besoin)	600 €
----	---	-------

#### Ensemble / Toutes communes / Enfant ou Adulte

[Atelier jazz – Orchestre - Ensemble de guitares – Atelier rock – formation musicale seule]\*

E1	Si inscription en cours individuel	GRATUIT
E2	Inscription individuelle	300 €

\* la liste des activités peut varier en fonction de la disponibilité des professeurs et des salles.

- Tarif forfaitaire annuel tenant compte des vacances scolaires.
- Paiement fractionné possible : remise de la totalité des chèques le jour de l'inscription pour un encaissement entre septembre 2024 et juin 2025.
- Toute année commencée est due (sauf cas de force majeure).
- Début des cours le 9 septembre 2024. Fin des cours le 28 juin 2025.
- L'adhésion de soutien de 150€ ainsi que les dons, ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de cette somme. Un reçu fiscal sera délivré.

[Tarifs révisés le 20/08/2024. Seule cette grille tarifaire est valable pour l'année scolaire 2023 2024.](#)